MO : assister un responsable de programmes

Une opération de construction dans le secteur du logement social nécessite des organisations stables pour assurer son rôle de maître d'ouvrage. Outre, le responsable de l'opération (monteur, chargé d'opération etc...) véritable manager d'un projet immobilier, ce dernier est souvent assisté d'un collaborateur (trice) dont le rôle nécessite d'avoir une vision générale de l'ensemble de l'activité de maître d'ouvrage. Ces connaissances sont vastes puisqu'elles portent sur des problématiques variées. Cet assistant est souvent conduit à appréhender des aspects juridico-administratif, financier, technique...

Programme édité le 09/11/2026

Contact & Inscriptions
Tél. : 01 42 29 57 50
inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique
François Martinelli
fmartinelli@habitat-social.com

Durée	Mode d'organisation :
14 heures	Mixte

SATISFACTION MOYENNE
Données non disponibles
Moyenne des notes attribuées au module par les participants, exprimée sur 100, sur les 12 derniers mois glissants. Source : Dendreo.

PUBLIC
Toutes personnes d'organismes HLM acteurs de l'immobilier, ayant à assurer le suivi technico-administratif d'une opération immobilière
Assistant(e)s et secrétaires de directeur ou de responsable de programmes

PRÉREQUIS
aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Les participants mettront en œuvre une méthodologie de résolution de problèmes à partir de leur expérience. Le formateur enrichira cette démarche par des apports méthodologiques, relationnels et juridiques. Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

Support de formation accessible sur votre extranet participant.

SATISFACTION ET EVALUATION
- Évaluation des acquis en lien avec les objectifs pédagogiques.

Un QCM ou des exercices seront remis à chacun des participants afin de mesurer leur apprentissage et les connaissances acquises lors de la formation. Des temps d'échanges et de questionnement permettront de vérifier la bonne compréhension des stagiaires. De QUIZZ d'évaluation seront organisés également en cours et fin de stage.

Objectifs pédagogiques

- Recenser les différents intervenants liés à l'acte de construire (leur rôle) et appréhender les différentes phases d'une opération immobilière
- Assurer le suivi juridico-administratif et financier d'un dossier construction, maintenir un niveau d'information adéquate,
- Repérer les éléments techniques d'une construction et archiver les documents indispensables à la vie d'un bâtiment,
- Identifier les tâches d'un processus construction (de la formalisation du programme à la livraison), comment appréhender une opération de A à Z,
- Gérer et assurer les relations internes et externes

E-start : *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez- vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*
E-Coach : *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel*

Programme de la formation

Identifier les différents intervenants à l'acte de bâtir (leur rôle)
- Le schéma général : le maître d'ouvrage (particularités du logement social) et ses AMO
- Le maître d'œuvre (l'architecte, les BET)
- L'entrepreneur, le sous-traitant
- Le bureau de contrôle
- Le coordonnateur SPS
- Le vendeur d'immeubles à construire et son client
- L'assureur-construction
- Les autorités administratives

Maîtriser les grandes étapes du montage d'une opération de logements sociaux : de la programmation à la livraison
- Le foncier : analyse du site, sa maîtrise, le remodelage des droits à construire
- Le diagnostic technique (DT : obligation du MO)
- Les audits juridiques, la construction d'un schéma juridique de l'opération
- Les études d'opportunité, de faisabilité, de programmation
- Les délais prévisibles de montage d'une opération de logements sociaux
- La réalisation d'un premier diagnostic financier (prêts, subventions, fond propre...)

- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences tout au long de la formation.

- L'organisation de la maîtrise d'ouvrage
- Le programme du maître d'ouvrage et sa responsabilité
- Les structures internes d'engagement (comité d'engagement, bureau de l'organisme…)
- Le choix de la maîtrise d'œuvre et des autres prestataires de service
- Les autorisations d'urbanisme (permis)
- Le dossier de financement
- Les études techniques (APS, APD…)
- Les procédures de choix des entreprises et la passation des marchés
- Les assurances à souscrire (DO…)
- Le chantier, le suivi des travaux
- La fin des travaux, la réception de l'ouvrage
- La garantie de parfait achèvement
- La mise en service et la livraison aux occupants (locataire ou acquéreur)
- La liquidation de l'opération (le DGD, les réserves, les DOE, le DIUO…)
- Le bilan de l'opération : son évaluation, le retour d'expérience…
- L'ouverture des garanties (GBF, décennale…)
- Le fonctionnement de la DO (en cas de sinistre)
- Les différents contentieux d'une opération de construction
- La gestion de l'immeuble construit (les contrats de maintenance)
- La mise en location

Les interfaces entre le montage de l'opération et le travail de l'assistant du responsable de programmes

- Le suivi administratif
- L'organisation par rapport à l'avancement du projet
- L'archivage du dossier construction (quoi archiver ?)

Reconnaissance de la formation

Formation professionnelle continue non certifiante. Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à l'issue de la formation.

Modalités et délais d'accès

Inscription en ligne sur www.habitat-social.com ou par bulletin adressé à inscription@habitat-social.com. Accès à la session choisie sous réserve des places disponibles. Accusé de réception sous 48 heures ouvrées. En INTRA, les dates sont convenues avec le client.

Financement

Financement par l'employeur ou le client. Une prise en charge peut être sollicitée auprès d'un OPCO ou d'un autre financeur, selon ses critères et après son accord. Cette formation n'est pas proposée au titre du CPF. Conditions de règlement et de prise en charge : CGV disponibles sur www.habitat-social.com.

Positionnement

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Calendrier des sessions

Dates et disponibilités : www.habitat-social.com ou 01 42 29 57 50.

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 1400€ HT (TVA : 20%)
Tarif spécial inscription 1 mois avant : -10%
sont inclus : les supports pédagogiques (en présentiel : les petits-déjeuners les repas et pauses-café)

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com